

Honoraires de vente

A partir du 1^{er} Juin 2017

Honoraires TTC*	
Habitation et terrain	4% TTC du prix net vendeur + forfait de 5000 € TTC
Local commercial	10 % TTC du prix net vendeur
Parking (à l'unité)	5000 € TTC
Garage (à l'unité)	5000 € TTC
Estimation d'un bien	72 € TTC / Heure <i>à la vacation horaire</i>
Expertise immobilière	135 € TTC / Heure <i>sur devis</i>
Prestation de home staging virtuel	2.40 TTC / m2 (<i>création de plan</i>) 90.00 € TTC (<i>par photo</i>)
* TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.	

Les honoraires de négociation sont :

- à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente.
- à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche.

*Rémunération : lorsque l'opération aura été définitivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible.
Elle sera d'un montant irréductible fixée conformément au barème.*